

Championnats du Bas-Rhin

U18 / U20 / U23 / Senior

Halle d'athlétisme "L'anneau" à Metz - 21 janvier 2024



Attention : Changement des horaires en rouge

10H00 : Ouverture de la chambre d'appel et formation du jury

Horaires	Course	Hauteur	Perche	longueur	Triple saut	Poids
11H00	60m haies 0,76 U18F séries 60m haies 0,84 F séries	Hauteur U18 / U20 / U23 / SEF	Perche TCF	U18 F	U20 / U23 / SEF	U18 F : 3kg
11H30	60m haies 0,91 U16 M séries 60m haies 0,99 U18 M séries 60m haies 1,06 M séries					
12H15	60m haies 0,76 U18 F finales 60m haies 0,84 F finales					
12H30	60m haies 0,91 U18 M finales 60m haies 0,99 U20 M finales 60m haies 1,06 M finales			U20 / U23 / SEF	U18 F	U20 / U23 / SEF
12H45						
13H00	60m TCF séries	Hauteur U18 / U20 / U23 / SEM				
13H40	60m TCM séries					
14H00			Perche TCM	U18M		
14H15						
14H40	60m TCF finales					
15H00						
15H10	60m TCM finales					
15H30				U20 / U23 / SEM	U18M	U20 : 6kg U23/SEM : 7,26km
15H40	800m TCF 800m TCM					
15H45						
16H00	200m TCF					
16H20	200m TCM					
16H40	1500m TCF 1500m TCM					
17H00	400m TCF					
17H15	400m TCM					
17H30	4X200m TTC					



Informations



Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs de circulation, les sanitaires et les vestiaires)

Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury sont admis sur le terrain de compétition.

Numéro de compétition : 285187

Lieu de compétition : Halle d'Athlétisme « L'ANNEAU » 93 rue du Général METMAN 57070 METZ

Compétition ouverte aux catégories (Années de naissance) :

U18 (Cadet) 2007/2008, U20 (Junior) 2005/2006, U23 (Espoir) 2003/2004, Senior-Master 2001 et avant.
Les Masters participent aux épreuves des seniors.

Conditions d'engagement :

Licenciés FFA titulaire d'une licence 2023/2024 valide la veille de la compétition
2 euros par engagement pour les licenciés du 67 et 68 (facturation envoyée aux clubs)
10 euros par engagement à régler sur place et performance Interrégional 4 (depuis 01/11/2022)
pour les licenciés des autres départements.

Inscriptions des athlètes et du jury :

A réaliser par le club via le site <https://www.athles.org/> Rubrique Performances/Qualifié(es).
Inscription jusqu'au jeudi 18 janvier 23h59.
Inscription sur le site des équipes de relais dont la composition devra être déposée avant 16h30 sur place.
Inscription sur place : 10 euros par engagement des licenciés 67 et 68 et 15 euros
par engagement des licenciés des autres départements (à régler sur place).

Règlement de la compétition :

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40' avant l'épreuve : désengagement automatique passé ce délai.
60m et 60m haies : Séries hétérogènes à couloirs aléatoires.
Autant de finales que nécessaire pour qualifier 6 U18 / 6 U20 / 6 U23-Seniors licenciés du CDA67.
Autres courses : Finales directes de niveau selon les performances d'engagement. Départ en couloir pour le 800m.
Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers U16 / U20 et U23-Senior.
Longueur : Aire de saut côté départ 60m. Triple Saut : aire de saut côté arrivée 60m.
Hauteur et Perche : montées de barre en fonction du niveau des engagés. Pas de barrage.

Jury :

Chaque club est invité à mettre à disposition sur la durée de la compétition 1 jury
(officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes engagés.

Récompense :

Médaille aux 3 premiers U18, U20, U23 et Senior.

Publication des résultats :

Les résultats seront publiés sur le site du CDA67 <https://www.athles.org/>

Contact :

contact@athle67.alsace

